



**réseau d'art contemporain  
Alpes & Riviera**

# **SORTIR DES SCHÉMAS**



Journées d'échanges et de préconisations  
pour le développement des arts visuels  
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2017  
à la Villa Arson et au MAMAC de Nice



\*\*\*  
**Jean Dupuy, Where, 2010.**  
Acier ; 400 x 1200 x 14 cm. Production et réalisation Dotcomma.  
Collection de la ville de Batumi, Georgie  
© ADAGP, Paris 2013.  
Courtesy de l'artiste et galerie Loevenbruck, Paris.  
Photo : Éric Mangion.

Les rencontres, intitulées **Sortir des schémas?**, organisées par le réseau BOTOX(S) les 29 et 30 novembre à Nice, ont réuni 170 acteurs du secteur des arts visuels principalement issus de la région PACA. Ces journées d'échanges et préconisations étaient structurées autour de quatre grandes questions : **Quelle vie d'artiste ? ; Comment mieux s'adresser à tous les publics ? ; Vers un territoire plus dynamique et structuré ? ; Quelle économie du secteur ?**

A l'issue de ces ateliers, une séance de restitution plénière a permis de souligner les principaux enjeux pour penser un meilleur développement du secteur des arts visuels sur l'ensemble du territoire de la région Sud.

Une lecture transversale des synthèses des quatre ateliers permet de faire émerger de grands besoins évoqués par tous les intervenants. Le plus prégnant étant celui de la **mise en commun des ressources matérielles et immatérielles**. Il est certain qu'au regard du fonctionnement du secteur des arts vivants nous sommes encore très peu organisés et devons créer nos propres **outils de collaborations afin de mieux former et informer les**

**artistes, les publics; mutualiser les outils de production et favoriser l'interconnaissance. Pour ce faire, les outils de l'économie sociale et solidaire constitueront un exemple à suivre.**

Par ailleurs, un autre « sentiment » a fait l'unanimité, il concerne l'évolution des mentalités à l'endroit du monde de l'art contemporain. S'il semble évident que **l'éducation artistique et culturelle pour tous** conduira à une meilleure appréhension de l'art, il convient d'ores et déjà de **créer des espaces de contribution, d'échange et d'engagements entre les acteurs des arts visuels et les pouvoirs publics permettant la définition d'un cadre de fonctionnement défini collectivement**. De plus, l'établissement d'**une charte d'engagement des acteurs du secteur ratifiant la rémunération des artistes sur l'ensemble de la chaîne est indispensable**.

**La création d'un « Pôle Régional des Arts Visuels » fédérant les grands réseaux et acteurs du secteur sera la première action symbolique décidée à l'issue de ces rencontres afin de porter ces projets.**

L'amorce d'un dialogue entre tous les acteurs du secteur des arts visuels ayant d'emblée révélé un besoin de poursuivre ces discussions et réflexions. Il est, entre autres, indispensable de **clarifier la définition de l'économie du secteur** (de l'artiste à l'industrie culturelle et créative) ; d'initier la **réforme des caisses de cotisations des artistes; d'organiser des rencontres de la médiation; ou encore de développer une base de données multifonctions**. D'autres rencontres devront être organisées, cette fois en resserrant les thématiques et les axes de réflexion. **L'économie du secteur et la médiation sont les axes que le réseau Botoxs se propose de porter à travers une étude des indicateurs matériels et immatériels de l'impact du secteur des arts visuels sur le territoire, ainsi qu'une série de rencontres et partages autour des nouvelles pratiques de la médiation.**

**Alors que ces réformes et réflexions devront être amorcées rapidement, il faudra cependant maintenir et développer une activité artistique et culturelle sur le territoire**. Aussi, les lieux d'art contemporain devront **développer des démarches centrifuges et centripètes afin de mieux accueillir les publics tout en allant à leur rencontre** ; ainsi dans les quatre ateliers, **les questions d'espace public et d'itinérance** ont systématiquement été abordées comme des notions centrales de nos activités. Qu'il s'agisse de commandes publiques mais aussi d'initiatives artistiques et culturelles ou encore de pratiques transversales, **nous souhaitons ici nous engager à la mise en place d'actions concertées et coordonnées afin d'assurer une mission de service public appliquée à notre activité: la continuité territoriale des arts visuels.**

# Quelle vie d'artiste

**L'artiste n'existe pas.** Il n'y a pas de modèle de l'artiste. L'artiste est pluriel. Chaque artiste dans ses pratiques, sa personnalité, ses singularités réinvente sans cesse la figure de l'artiste et la vie qui l'accompagne.

Dans l'atelier « quelle vie d'artiste ? », nous nous sommes enrichis des témoignages de ces multiples parcours protéiformes. Cette diversité est notre force, une de nos qualités mais elle fait aussi notre fragilité.

L'artiste n'existe pas, en raison de la disparité de ses revenus artistiques qui le contraignent à la pluriactivité, au mieux au sein de l'écosystème de l'art : régisseur, médiateur, enseignant...

Cette pluriactivité génère une complexité juridique et sociale qui n'est pas compensée par une centralisation des ressources d'informations autour des statuts et des cadres de travail aussi bien au niveau de la formation initiale que continue. Ce manque de repère rend vertigineuse l'entrée effective et le maintien au sein du parcours professionnel.

L'artiste n'existe pas, même si il est le cœur de l'écosystème. Il en est le moteur et la matière première.

L'artiste est le créateur de valeurs parfois marchande mais aussi et surtout, symboliques, politiques et philosophiques. Ces valeurs alimentent les institutions, les musées, les publics.

Il faut remettre l'artiste au centre, en systématisant sa présence au sein de l'ensemble des instances décisionnelles du secteur.

L'artiste existe, c'est un coureur de fond. Il est le créateur de ses propres outils de production. Le modèle des Artist Run Spaces en est un exemple probant.

Notre écosystème privilégie naturellement la visibilité, l'exposition et c'est éminemment légitime.

Mais pour apparaître à la lumière, l'artiste a besoin d'un espace de travail : l'atelier.

L'atelier peut être individuel ou collectif, c'est un espace de travail, d'expérimentations, de rencontres, de mutualisation, de solidarité, de transmission et de formation continue et horizontale. L'atelier c'est l'abri de l'artiste et c'est en cela qu'il faut fondamentalement soutenir l'existant et toujours en créer de nouveau.

[...]



## Coordinateur

**Cédric Teisseire**, artiste, cofondateur de La Station et directeur artistique du 109 à Nice

## Personnalité qualifiée

**Manuel Pomar**, artiste et directeur de Lieu Commun à Toulouse

## Intervenants

**Frédéric Alemany**, artiste, fondateur de L'Entre-Pont, directeur de Diva / Le Hublot à Nice

**Tom Giampieri**, artiste, résident à La Station à Nice

**Jean-Baptiste et Laurence Gurdy**, cofondateurs de Supervues à l'Hôtel Burrhus à Vaison-la-Romaine

**Pierre Jaccaud**, cofondateur de la Fondation Blachère à Apt

**Grégory Jérôme**, chargé de mission Formation continue, HEAR à Strasbourg

**Hildegard Laszak**, artiste et coresponsable de Metaxu à Toulon

**Serge Le Squer**, artiste, professeur de vidéo à l'École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM) et responsable de La Compagnie à Marseille

**Marceline Matheron et Guillaume Mansart**, cofondateurs de Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille

**Alexia Nicolaidis**, chargée de production des expositions à la Villa Arson à Nice

**Kamila Regent**, fondatrice de la résidence d'artistes Chambre avec vue à Saignon

**Mathieu Schmitt**, artiste, régisseur d'expositions à Nice

**Agathe Wiesner**, artiste, résidente à la Station à Nice



[...]

...  
 Atelier « Quelle vie d'artiste ? »  
 © Silvi Sarkisyan

## LES PRÉCONISATIONS

### ■ CRÉATION D'UN ESPACE RESSOURCE PROFESSIONNEL POUR LES ARTISTES ET LES ÉTUDIANTS

Il existe des structures ressources et d'informations de proximité dans la majorité des secteurs professionnels notamment dans celui du spectacle vivant. Il est indispensable de s'inspirer de ces modèles pour mettre en place ce type de structure dans notre secteur. Il est nécessaire d'associer les artistes à sa construction. Cette structure a pour objectifs de répondre aux questions sur la fiscalité, le droit, le juridique et le social, relatives à la profession d'artiste. Il est indispensable que ses ressources soient aussi accessibles aux artistes en cours de formation initiale.

### ■ RÉFORME DES CAISSES DE COTISATIONS

Avec la mutation de la profession d'artiste et de son écosystème, les cadres de cotisations sont devenus obsolètes et ne correspondent plus aux réalités des artistes. Il faut enfin engager le grand chantier du regroupement des cotisations sociales plurielles dues à la pluriactivité des artistes.

### ■ CRÉATION D'UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE

Rédiger une charte d'engagement des acteurs du secteur ratifiant la rémunération des artistes sur l'ensemble de la chaîne. Créer à l'échelle de la région un cadre réglementaire défini collectivement (structure, institutions, tutelles, artistes) avec des engagements réciproques. S'appuyer sur les modèles existants comme par exemple économie solidaire de l'art.

### ■ SOUTENIR LES LIEUX DE PRODUCTION INITIÉS PAR LES ARTISTES

Informier et sensibiliser les collectivités territoriales (communes, communautés de communes) sur les démarches dites de présence ou de permanence artistique, dans des bâtiments désaffectés ou destinés à la destruction (baux précaires), et dans les programmes urbains (baux pérennes), tout en signifiant que ces réponses temporaires ne peuvent être que des solutions d'urgence.

Développer les espaces partagés, qui permettent une porosité des relations et une ouverture à d'autres pratiques entre les acteurs.

Encourager la création de collectifs d'artistes, porteurs d'autonomie individuelle et de solidarité. Les collectifs permettent d'échanger certains savoirs, d'atténuer le poids de la concurrence entre les artistes et de mutualiser certaines dépenses qui sont communes à toute activité. Parce qu'ils permettent une mutualisation des espaces et des outils, une mise en réseau, une formation continue et horizontale, ils sont aujourd'hui les modèles les plus efficaces d'espace de travail artistique.

A person is holding a light-colored canvas tote bag. The bag features a bold, red, sans-serif text message in French. The person holding the bag is wearing a blue long-sleeved shirt with a small logo and the text 'FRESCO Island' on the chest, and a grey skirt. The background is a plain, light-colored wall.

**LES  
ARTISTES  
VIVENT-ILS  
D'AMOUR  
ET D'EAU  
FRAÎCHE?**

# Comment mieux s'adresser à tous les publics

...

## Coordinatrice

**Fabienne Grasser-Fulchéri**, directrice de l'Espace de l'Art Concret à Mouans-Sartoux

## Personnalité qualifiée

**Marion Guilmot**, service des publics, guide-conférencière au MAC VAL, Musée d'art contemporain du Val-de-Marne à Vitry-sur-Seine

## Intervenants

**Christelle Aïin**, responsable du service des publics de la Villa Arson à Nice

**Frédéric Brandi**, directeur du Centre international d'art contemporain de Carros

**Mélanie Fillion-Robin**, professeure certifiée d'arts plastiques au collège Saint-Hilaire de Grasse et IAN (interlocuteur académique pour le numérique) histoire des arts et référent culture

**Ann Guillaume**, artiste en résidence 3<sup>e</sup> cycle à la Villa Arson à Nice

**Bertrand Le Bars**, chargé de mission Arts Visuels à la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Isabelle Milliès**, conseillère pour l'action culturelle et territoriale à la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ministère de la Culture

**Giulia Pagnetti**, adjointe de direction au CAIRN (Centre d'Art Informel de Recherche sur la Nature) de Digne-les-Bains

**France Paringaux**, responsable des projets de diffusion du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Mathilde Roman**, critique d'art, trésorière de AICA International, professeur au Pavillon Bosio Art & Scenography, Monaco, Conseil artistique pour Movimenta, Biennale de l'Image à Nice

**Josyane Rouch**, inspectrice de l'académie de Nice – inspectrice pédagogique régionale

**Jean François Trubert**, professeur des Universités en musicologie, membre du Centre Transdisciplinaire d'épistémologie de la Littérature et des Arts Vivants (CTEL), et directeur du Département des Arts à l'Université Nice Sophia Antipolis

**Mission essentielle** de tous les lieux destinés à diffuser de l'art, la médiation est devenue une composante incontournable des réflexions menées par les acteurs culturels. Loin de demeurer l'apanage des professionnels des métiers de la médiation, la question «Comment mieux s'adresser à tous les publics» intéresse aujourd'hui un secteur de plus en plus élargi. Les artistes n'ont pas été les derniers à s'en saisir permettant une nouvelle approche des œuvres et un renouvellement de la perception de leur démarche par le public. L'ensemble de ces mutations a permis de penser la pratique culturelle comme une pratique sociale et d'ancrer l'expérience du public dans l'expérience de l'œuvre.

Les valeurs prônées par la déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007) pourront servir de socles à la mise en place des actions à mener.

Enfin, dans une société abreuvée par l'image et la stimulation des démarches d'appropriation du savoir sur les œuvres et les processus créatifs, il apparaît urgent de mettre en place des stratégies de communications innovantes dans un contexte structurel et budgétaire plus ou moins contraint.

Les lieux d'art doivent être des lieux d'expérience et de découverte, en ancrant l'expérience du public dans l'expérience de l'œuvre.

Le fait de mettre au centre des dispositifs de médiation les connaissances sur les œuvres et la perception de la démarche des artistes, valorise le plaisir du regard sur les œuvres.

La rencontre directe entre les artistes et le public est à privilégier. Être poreux et ouvert aux mutations de la société pour les accompagner et s'y adapter permet de penser la pratique culturelle comme une pratique sociale.

La stimulation du regard critique sur les œuvres et plus largement comme individu dans une société de l'image et la stimulation des démarches d'appropriation du savoir sur les œuvres et les processus créatifs sont des objectifs à poursuivre.

Pour mettre en place les actions envers le public, il ne faut pas hésiter à intégrer et prendre appui sur les valeurs de la déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007).

[...]



...  
Atelier « Comment mieux s'adresser à tous les publics ? » © Elsa Corniot

[...]

Enfin, les impératifs du « faire-savoir » pourront être mieux compris et intégrés en mettant en place des stratégies de communication innovantes dans un contexte structurel et budgétaire plus ou moins contraint.

## LES PRÉCONISATIONS

### ■ BIEN ACCUEILLIR LE PUBLIC ET LES GROUPES

- Se mettre en capacité de s'adapter aux demandes et attentes d'une variété de publics (par exemple, du secteur de l'éducation nationale, du tourisme, du secteur socioculturel), en travaillant une palette d'expériences intellectuelle, sensible et ludique de l'art.

- Nourrir la préparation du projet de visite en amont avec les partenaires pour s'assurer d'être adapté aux attentes de ceux-ci mais aussi pour transmettre les attendus nécessaires une visite réussie.

- Favoriser des outils de fidélisation.
- Utiliser des logiques d'accessibilité pour augmenter le confort d'usage des lieux, selon le principe qu'une démarche d'accessibilité profite toujours à tous les publics.
- Se mettre en capacité grâce à un travail en réseau de répondre à la préconisation de 100% des élèves bénéficiaires de l'Éducation Artistique et Culturelle.

■ **METTRE EN PLACE DES DÉMARCHES CENTRIFUGES/CENTRIPÈTES:** grâce à la conception de parcours, de traversées, de projets « hors-les-murs » avec un accompagnement des actions dans l'espace public.

- Trouver des logiques qui permettent d'intégrer des activités extérieures à l'intérieur des lieux.
- Développer les démarches de co-construction, de co-réalisation avec les partenaires. Développer les liens de proximité.
- Ouvrir le dialogue avec des acteurs du territoire pour oser inventer de nouveaux usages des lieux.



...  
 Museomix, musée national Fernand Léger, Biot, 2017

- Penser l'ancrage et les liens avec le territoire dans une dynamique de coopération (selon les modèles de la permaculture par exemple), identifier des ambassadeurs/des relais pour tisser des liens avec les personnes éloignées de nos lieux. Penser l'accompagnement des actions vers des visiteurs intentionnels mais aussi vers le public involontaire.

■ **METTRE EN PLACE DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES RÉGULIÈRES DE MÉDIATION AVEC LES ACTEURS DES STRUCTURES DU RÉSEAU**

- Travailler à des objets de médiation innovante (applications sur smartphones, numérique)
- Les sujets de travail possibles lors de ces rencontres sont : le partage des bonnes pratiques de médiation, le renouvellement des formats de visites ou des outils de la médiation

- Imaginer des résidences de médiation, des itinérances ou des permutations d'équipes
- Rédiger des chartes d'accueil
- Actualiser le référentiel des métiers de la médiation, créer une fédération des métiers de la médiation au sein de la région, penser à la formation par exemple avec le CNFPT.

■ **QUELQUES POINTS MÉTHODOLOGIQUES POUR MIEUX FAIRE SAVOIR NOS ACTIONS**

- Intégrer la rédaction et la diffusion des bilans à la logique de projet
- Utiliser un langage qui permet une diffusion au plus grand nombre (financeurs, partenaires, tutelles, etc)
- Rendre compte et rendre visible les actions de médiation, par nature expérimentales et volatiles.
- Intégrer la médiation et sa communication dès l'élaboration des projets artistiques.

# Vers un territoire plus dynamique et structuré

...

## Coordinateurs

**Benjamin Laugier**, responsable des publics du Nouveau Musée National de Monaco et **Eric Mangion**, directeur du Centre d'Art de la Villa Arson à Nice

## Personnalité qualifiée

**Guy Saez**, directeur de recherche au CNRS à l'UMR PACTE (Politiques publiques, ACTion politique, TErritoires) à l'Institut d'études politiques de Grenoble

## Intervenants

**Chloé Angiolini et Elodie Castaldo**, cofondatrices du collectif La Balnéaire, artistes, commissaires et médiatrices à Marseille

**Bertrand Baraudou**, coordinateur d'Espace à Vendre à Nice

**Isabelle Bourgeois**, élue et ancienne directrice du centre d'art Le Moulin à la Valette-du-Var

**Marianne Buchet**, conseillère en arts visuels pour le département Hautes-Alpes

**Laurent Charbonnier**, directeur de l'école d'art de Digne-les-Bains

**Anna Daneri**, critique d'art et commissaire invitée du Musée d'art contemporain de Gênes

**Jean-Baptiste Ganne**, artiste, enseignant à la Villa Arson et membre de la Station à Nice

**Nadine Gomez**, Directrice du CAIRN (Centre d'Art Informel de Recherche sur la Nature) à Digne-les-Bains

**Magalie Guérin**, directrice adjointe de la Villa Noailles à Hyères

**Stéphane Guglielmet**, artiste, galeriste et animateur de la Galerie ambulante à Marseille, dans toute la région PACA et le Piémont

**Gaïdig Lemarié**, chargée des partenariats culturels, du développement des publics et des stratégies de communication à la Direction des musées nationaux du XX<sup>e</sup> siècle des Alpes-Maritimes

**Damien Malinas**, président de l'école d'art d'Avignon et vice-président Culture et marques de l'Université d'Avignon – Laboratoire Formes et modèles culturels

**Julia Marchand**, curatrice adjointe à la Fondation Vincent van Gogh Arles et commissaire indépendante

**Pascal Neveux**, directeur du FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Isabelle Sordage**, artiste et fondatrice de l'Atelier expérimental de Clans

**Lydie Toran**, artiste enseignante chercheuse à l'école d'art d'Avignon

**Frédérique Verlinden**, conservatrice en chef du Musée Muséum Départemental des Hautes-Alpes de Gap

**Les échanges révèlent tout le potentiel** d'une région qui a depuis longtemps lié son histoire à celle de l'art moderne et contemporain. Mais ils révèlent aussi toute la complexité d'un territoire régional dont la forte métropolisation côtière (avec trois métropoles selon la loi MAPTAM) contraste avec la faible densité des espaces ruraux alpins et une périurbanisation qui ne cesse de s'étaler. Aussi ne faut-il pas cacher les asymétries de développement, de ressources et de capacités entre les différents territoires et les acteurs de ces territoires.

Certains de ces enjeux recoupent ceux qui ont déjà été exprimés dans le SODAVI de La Nouvelle Aquitaine et dans celui de L'Occitanie, ce qui fait preuve de l'existence d'une conjoncture nationale critique. Pour autant, les singularités et particularités de notre région apparaissent ici fortement et elles demandent à être valorisées dans ce qu'elles ont de plus positif pour la construction d'une identité partagée.

## DYNAMISER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DES ARTS VISUELS

- Tirer toutes les conséquences de la loi NOTRe (loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) et de la loi CAP (loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) sur le plan institutionnel.
- S'assurer de la pleine coopération des différentes collectivités territoriales à la signature des conventions (labels et autres conventionnements avec l'Etat).
- Clarifier la situation des transferts de compétences entre communes et institution métropolitaine d'un côté, entre cette institution et les départements de l'autre.
- Maintenir un rôle culturel du département, notamment dans les espaces ruraux et de faible urbanisation.
- Clarifier les éventuels « chefs de file » qui pourraient émerger dans certains domaines en lien étroit avec les arts visuels (éducation, formation continue, patrimoine, architecture, tourisme).
- Prendre en charge la situation née de la reconnaissance des droits culturels aussi bien au niveau de l'enseignement artistique et culturel que dans la pratique et l'accompagnement de celle-ci.



[...]

...  
Atelier « Vers un territoire plus dynamique et structuré ? » © Elsa Comiot

## **CONSOLIDER LA VITALITÉ DE LA SCÈNE ARTISTIQUE RÉGIONALE**

- Renforcer le principe de mutualisation entre professionnels au service des activités artistiques tant du point de vue de la création que de la diffusion.
- Disposer d'une sorte de « tableau de bord » de la mutualisation recensant les services disponibles, les bonnes pratiques, etc.

**Reconnaître et assurer la présence des réseaux comme lien organique entre des acteurs situés dans des territoires différents ou menant des activités différentes au sein du monde des arts visuels.**

### **■ AFFIRMER LA PLACE DE L'ART ET DES ARTISTES DANS L'ESPACE PUBLIC**

- Encourager les mouvements et expériences tendant à « aller vers » les publics à l'extérieur de nos structures ;
- Encourager les mouvements et expériences tendant à accueillir de nouveaux publics à l'intérieur de nos structures ;
- Rendre visible le travail quotidien de l'artiste et sa contribution à la société, valoriser l'artiste comme travailleur dans la société.

## **LES PRÉCONISATIONS**

### **■ FÉDÉRER LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX RÉGIONAUX (BOTOX(S), MARSEILLE EXPO, ÉCOLE(S) DU SUD, MÉDIATEURS, ETC.) EN UN PÔLE DES ARTS VISUELS**

- Il s'agit de rassembler informations et capacités d'analyse et de réaction communes face aux autorités publiques.
- Organiser la défense des intérêts des arts visuels en lien avec les associations nationales et syndicales.

### **■ SE DISPOSER À ÊTRE PLEINEMENT L'INTERLOCUTEUR DU MINISTÈRE DANS L'ÉLABORATION ET LE SUIVI DU SODAVI**

- Se disposer à être l'acteur permanent intégré au sein des « commissions Culture » de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP).
- Être porteur de la demande de structuration de la filière professionnelle des AV dans toutes ses dimensions : formation, ressources, aides et soutiens, droits sociaux et économiques.
- Assurer une présence dans les différents dispositifs et instruments d'action publiques (type SCOT et autres schémas d'aménagement ou d'urbanisme ; schéma régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche...).



...

Jochen Gerner, série *Mehr Licht !*, 2011  
encre de chine et lavis sur carte postale

#### ■ CRÉER ET DÉVELOPPER DES OUTILS DE MUTUALISATION

- Rassembler les matériels (outillage, matériaux traditionnels et de haute technologie) dont ont besoin les artistes dans des lieux de type ressourceries et les identifier dans une base de données pour les rendre accessibles et disponibles.
- S'inspirer du travail de la Régie culturelle régionale pour le spectacle vivant pour mieux irriguer les acteurs des arts visuels.
- Développer des bases de données cartographiques pour représenter les lieux institutionnels, associatifs et privés en lien avec les arts visuels ; tenir à jour la liste et les informations y afférant) des résidences et lieux d'accueil existants et potentiels.
- Développer des bases de données avec portail commun de type agendas et annuaires.
- Réfléchir à des plateformes documentaires de valorisation des artistes (en s'inspirant, par exemple, de l'expé-

rience de Documents d'arts) ; rassembler en une bibliothèque virtuelle les données juridiques, économiques et sociales, les études et recherches produites sur les arts visuels en région.

**Moderniser et clarifier les règles de la commande publique pour assurer une meilleure présence des artistes dans l'espace public, avec le souci du renouvellement des esthétiques et de l'émergence de nouvelles expressions artistiques et sociales.**

**Intensifier les croisements interdisciplinaires entre les arts visuels et les autres champs de l'art et de la culture en imaginant des protocoles de coopération.** Imaginer des formations avec des diplômes et/ou modules croisés avec les masters universitaires et les autres écoles d'enseignement artistique.

# Quelle économie du secteur



## Coordinatrice

**Hélène Guenin**, directrice du MAMAC de Nice

## Personnalité qualifiée

**Jérôme Kohler**, président de l'Initiative philanthropique à Paris

## Intervenants

**Bérangère Armand**, commissaire d'exposition indépendante et fondatrice de l'agence culturelle we want art everywhere à Cannes

**Ondine Bréaud**, professeur de philosophie esthétique / théorie de l'art au Pavillon Bosio à Monaco

**Ludovic Cardon**, président de l'association des amis du MAMAC de Nice

**Bénédictte Chevallier**, déléguée générale du collectif d'entreprises Mécènes du Sud à Marseille

**Véronique Collard Bovy**, directrice générale de l'association Sextant et plus / Group et productrice de l'événement ART-O-RAMA à Marseille

**Omblin d'Avezac**, fondatrice du pôle artistique et culturel Chevalier Roze à Marseille

**Maria Finders**, directrice Stratégie de la Fondation LUMA à Arles

**Martin Guesnet**, directeur du Développement en Europe d'Artcurial à Paris

**Sam Khebizi**, directeur des Têtes de l'art, membre du Conseil d'administration de la CRESS (Chambre Régionale Economie Sociale et Solidaire) Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille

**Dorothee Lamé-Laroche**, directrice générale adjointe, économie, innovation, emploi et international à la Métropole Nice Côte d'Azur

**Marianne Roméo**, directrice déléguée générale de L'ECLAT (Lieu d'Expérience pour le Cinéma, Lettres, Arts & Technologies) et directrice de MOVIMENTA (Festival biennal de l'image en mouvement) à Nice

**André Santelli**, directeur général adjoint de la Culture et du Patrimoine de la Ville de Nice et de la métropole Nice Côte d'Azur

**Le secteur des arts visuels** qui se fonde sur le soutien à la création et aux artistes, la valorisation des œuvres et le trait d'union avec des publics les plus larges possibles est composé d'une multiplicité de schémas économiques et d'intervenants (artistes, institutions publiques, galeries, collectionneurs, partenaires, mécènes, freelance, etc.). Il est aujourd'hui à un moment charnière de son existence et doit participer à la réflexion sur son modèle économique, ses enjeux, les nouvelles situations. Malgré un contexte durable de pression économique vécu par l'ensemble des acteurs publics de l'Etat et des collectivités territoriales et par conséquent par les acteurs des arts visuels, ces derniers ont montré leur résilience ces dernières années. Aujourd'hui le secteur est face à de nouveaux défis pour maintenir l'ambition culturelle du territoire.

Le constat a été fait d'une attractivité forte du territoire malgré le paradoxe de la difficulté économique actuelle du triangle artiste – galerie – collectionneur. Le rappel a également été fait que les grandes entreprises nationales ont leur siège à Paris, centralisant par conséquent leur action philanthropique principale sur les grands établissements parisiens.

Les acteurs ont insisté sur la nécessité de temps long du développement des projets mais aussi des réseaux et des développements de financements. Les questions de mission d'intérêt général, de service public ont été réaffirmées.

Devant ces enjeux et face à la question « Sortir des schémas ? », les propositions suivantes ont émergé des expériences riches et singulières.

[...]



...  
Atelier « Quelle économie du secteur ? » © Elsa Comiot

[...]

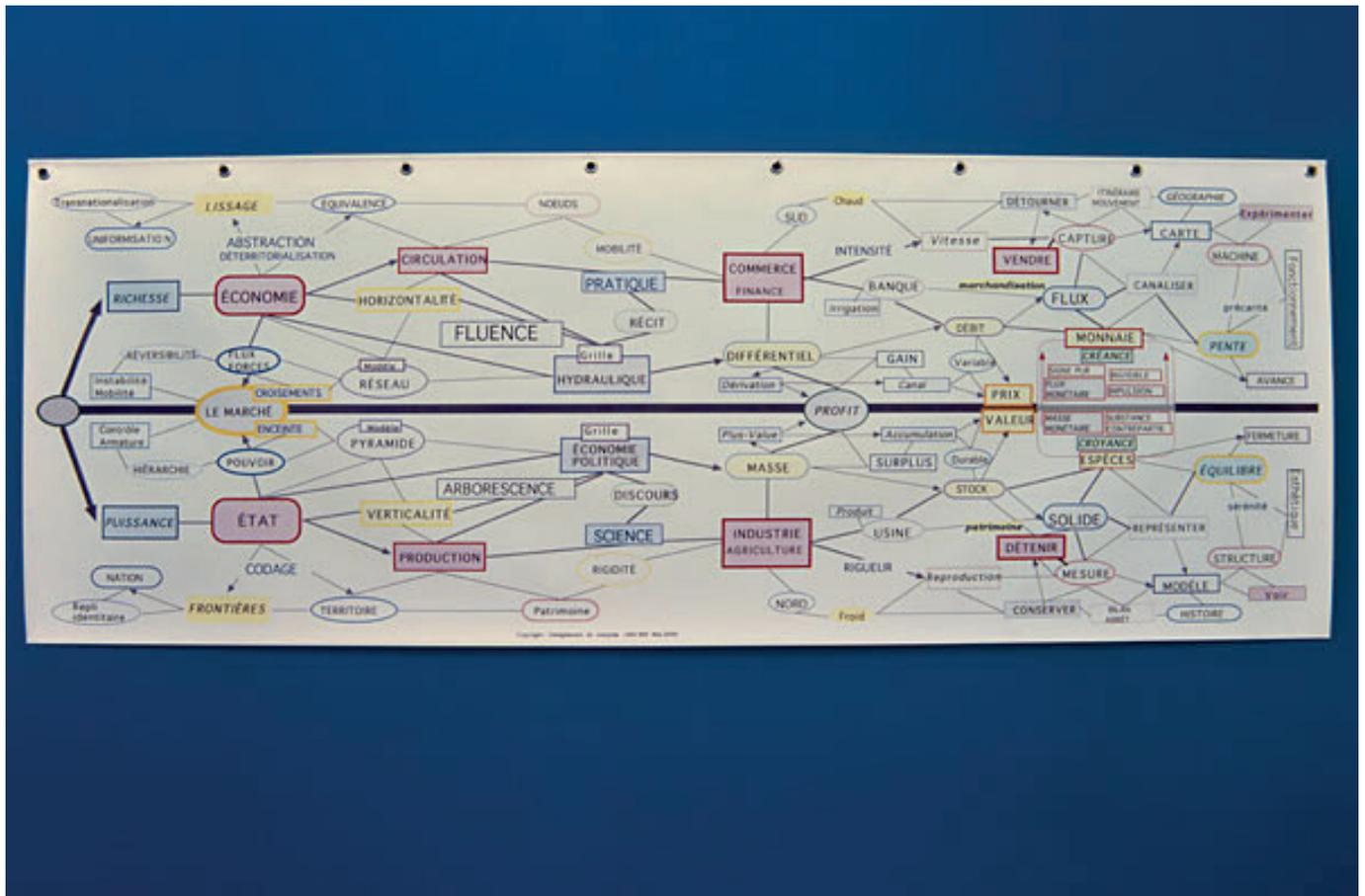
## LES PRÉCONISATIONS

### ■ CLARIFIER LA DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE DU SECTEUR : DE L'ARTISTE À L'INDUSTRIE CULTURELLE ET CRÉATIVE. QUE REVÊT-ELLE ?

- Mieux la définir, travailler la pertinence des indicateurs, introduire d'autres aspects de l'impact économique des arts visuels, pour mieux structurer la parole et poser les stratégies.
- Prendre en considération l'économie générée et non seulement les retombées économiques
- Prendre en compte la diversification et l'hybridation des modèles classiques de financement : public, privé, auto-financement auxquels s'ajoutent aujourd'hui une économie non monétaire (dont l'économie relationnelle et de la réciprocité). Comment les valoriser ?
- **Créer un « plaidoyer commun » de tous les acteurs des arts visuels (artistes, institutions publiques, galeries, collectionneurs, partenaires, mécènes, freelance, etc.) : définir un langage commun assumant ces données économiques comme au-**

**tant « d'instruments de conviction » de la spécificité et du poids du secteur et l'énoncé de « Valeurs immatérielles » (développement de la connaissance, partage d'expériences sensibles, lien territorial, altérité, etc.).**

- Sensibiliser les médias en organisant des temps de rencontre sur ces questions
- **RENDRE PLUS LISIBLES LES STRATÉGIES PUBLIQUES ET LES OBJECTIFS DES POLITIQUES PUBLIQUES CULTURELLES POUR UNE MEILLEURE SYNERGIE ET UN ACCOMPAGNEMENT PLUS EFFICACES**
  - Créer des espaces de contribution et d'échange entre les acteurs des arts visuels et les pouvoirs publics pour participer à la définition des politiques culturelles, apporter des contributions, définir conjointement des objectifs, et définir les moyens humains, financiers et les compétences à développer
  - **Identifier une ou des personnes ressources au sein des tutelles qui permettent une mise en relation entre les acteurs économiques du territoire et les acteurs des arts visuels**
  - Intégrer la dimension culturelle dans les appels d'offre



...  
 Jean-Michel Alberola, *Dérèglement de comptes*.  
 Diagramme, prospectus et divers ouvrages, 2000

[...]

- Créer des boucles vertueuses : encourager l'engagement territorial et citoyen de l'entreprise par un travail de sensibilisation pour favoriser le dynamisme, le développement structuré du territoire.

■ FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE

- Identifier l'écosystème par un état des lieux des acteurs : créer des outils et espaces diversifiés
- Imaginer des outils de sensibilisation ou des temps récurrents de rencontres autour de thématiques (visites d'entreprises – découverte des montages et des temps de production – création de cercles ou clubs - passerelles avec l'Université), pour consolider un réseau
- Dimension bilatérale : logique de l'échange et de l'intelligence collective. L'entreprise n'est plus une simple pourvoyeuse de moyens mais dans une logique de co-construction et le mécénat doit être une aventure humaine, riche de sens pour les

employés. Favoriser les croisements créatifs avec l'entreprise : le mécénat de compétence, proposer des terrains d'expérimentations aux jeunes entreprises, start-ups. Ne pas oublier que ces acteurs économiques constituent aussi un public.

- Favoriser la résidence d'artistes en entreprises et créer des synergies vertueuses : créateurs, savoirs faire, technologies

■ DÉVELOPPER/ADAPTER LES OUTILS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU CHAMP DES ARTS VISUELS

- **Comprendre la transformation des pratiques : économie circulaire, coopérative, collaborative – s'inspirer de ces modèles (groupes d'employeurs ; DLA – dispositif local d'accompagnement, ressourceries, etc.)**
- Identifier et faire connaître les outils existants (dispositif Pro Bono PACA pour l'analyse des besoins et l'apport de compétences, etc.)

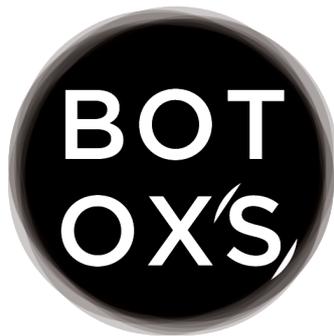


Restitutions des ateliers © Elsa Comiot

Ces journées ont été introduites par l'écrivaine **Maryline Desbiolles**  
(dont le texte est en annexe de cette synthèse)  
et conclues avec la pièce sonore Paris-Bordeaux (1969)  
de **Jean Dupuy**, en présence de l'artiste.  
Elles ont rassemblé 170 participants.

...

Elles ont été complétées par celles organisées par le réseau d'art contemporain  
Marseille Expos les 7 et 8 décembre 2017 à Kedge BS Luminy, à l'École Supérieure d'Art  
et de Design Marseille Méditerranée et à la Cité du livre d'Aix-en-Provence.



Le réseau BOTOX(S) est soutenu par :

